

entretien

# notre voirie

La route est un patrimoine vivant. Elle vieillit, elle subit des agressions liées aux activités humaines et aux intempéries. Bref, il faut la surveiller et la soigner.

**F**aire le maximum d'entretien préventif pour limiter les dépenses onéreuses liées à des chaussées en fin de vie. Cette année, nous avons réussi à muscler notre programme d'entretien grâce au concours de l'Agglo. La moitié des 30 000 € HT investis sera à la charge de celle-ci via un fond de concours.

Chaque année, nous investirons pour préserver ce patrimoine commun et utilisé par tous, tous les jours.

## Liste des opérations menées

- Réaménagement du parvis de l'église (des plantations cet automne viendront compléter la réalisation).
- Pose de caniveaux sur la partie haute du parking du cimetière.
- Réfection de la place des Faures.
- Réfection de l'extrémité de l'impasse des Roumières.
- Busage du fossé sur 18 ml dans le virage du chemin des Auléas.
- Création d'une écluse double pour ralentir les véhicules au sud du village.
- Balayage général de nos voies communales.
- Reprofilage de bords de chaussée affaiblis (Chemins des Salards et Freydiers, Rte de Montvendre, Bas du chemin de la Tour).
- Utilisation d'émulsion de bitume sur à peu près 2/3 de notre réseau (réparations ponctuelles sur des zones fragilisées).



**Barcelonne**

COMMUNE DE LA DRÔME

LE COURRIER DE LA TOUR

Commune de Barcelonne

1, place de la mairie

26120 Barcelonne

[Tél.] 04 75 59 23 32

mairie.barcelonne@wanadoo.fr

barcelonne.fr

[Directeur de publication]

Patrick Brochier

[Rédacteur en chef]

Yannick Legendre

[Graphisme]

David Fraisse

septembre • octobre • 2021

## Le courrier de la tour

### LETTRE D'INFORMATION

barcelonne.fr  

# Le local de la Bergerie

Ce local a été acquis par la commune depuis plusieurs décennies. Depuis cette date, il n'a jamais servi.

Il renferme un peu de matériel des associations et beaucoup de vieux équipements de restauration sans valeur. Les différentes équipes municipales qui se sont succédées ne lui ont jamais trouvé d'utilité. Et pour cause, pas de possibilité, de le recycler en logement (nous sommes au-dessus de la salle des fêtes), d'y installer un commerce (accessibilité PMR quasi impossible, pas de visibilité commerciale) ou un gîte (il faudrait refaire les évacuations des eaux usées, revenus incertains). La remise en état coûterait entre 100 et 150K€ (dont nous ne disposons pas).

## Nos besoins

Nous n'avons pas besoin de nouveaux espaces de rencontre pour le tissu associatif. La salle des asso-



ciations située à côté de la bibliothèque est, à ce jour, inutilisée et la salle des fêtes peut être utilisée en semaine. Nous ne possédons pas de local technique. Notre employé municipal ne peut rien stocker, n'a pas d'espace couvert pour travailler. Le véhicule communal reste dehors. Il doit faire avec le garage où il remise sa remorque. Peu de communes, même les plus modestes, ne possèdent pas ce type d'équipement.

## Une possibilité

Une opportunité s'est présentée. Un cabinet d'architecte spécialisé dans la restauration de bâtiments anciens était fortement intéressé. L'idée, en cédant ce local, était de mettre fin à la charge financière qu'il implique (taxe foncière), d'implanter une activité sur la commune, d'avoir des revenus fiscaux qu'elle peut générer, de mettre ce bien en valeur (l'idée par l'acquéreur étant d'en faire une vitrine

## FLASH

### Enedis, des travaux sont en prévision sur votre commune

Suite aux épisodes neigeux de novembre 2019, Enedis va enfouir les lignes électrique de moyenne tension (20 000 Volts). Les travaux sont prévus au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Voir le flyer joint au journal.



### État Civil

#### Naissances

Le 6 janvier 2021, Louisa, Claudine Payot

#### Mariages

Le 21 août 2021, Anikati M'Madi Boina et Alexis Didier

#### Décès

Le 21 avril 2021, Jacqueline Barrière

Le 2 septembre 2021, François, Marius Rimet

pour son activité) et d'utiliser le fruit de la vente pour construire un local dont nous manquons au quotidien.

Une première délibération avait été prise lors du conseil du 8 juin, elle aurait dû être complétée par d'autres décisions pour être applicable. À ce jour rien n'est acté.

En résumé, l'idée était de vendre un bien afin d'adapter notre patrimoine aux besoins de la commune. Nous espérons que cette mobilisation sera suivie d'un engagement de tous pour être force de proposition et d'actions communes.